



COMMUNIQUE DE PRESSE du 28 février 2019

Grand lifting en vue pour le stade Pierre-Paul Bernard à Talence

Inauguré en 1976, le stade Pierre-Paul Bernard à Talence qui accueille notamment les épreuves du Décastar va faire l'objet d'un important chantier de rénovation. Bordeaux Métropole, en concertation avec Emmanuel Sallaberry, maire de Talence, vient de confier la maîtrise d'œuvre des travaux à l'agence d'architecture K-ARCHITECTURES.

Après les études et le lancement de l'appel d'offres des travaux, le chantier devrait débuter à l'été 2020 et durer moins d'un an pour que le nouveau stade soit prêt pour le Décastar 2021. La rénovation de cet équipement support de l'apprentissage de l'athlétisme et de manifestations d'envergure nationale et internationale, répond à plusieurs objectifs : maintenir et conforter le Décastar, offrir la possibilité d'accueillir le Championnat de France Elite d'athlétisme, proposer un terrain central aux normes du Championnat de Football Amateur niveau CFA, intégrer les structures dans leur environnement naturel, le bois de Thouars, et créer un pôle administratif et sportif avec bureaux, salle de restauration, salle de musculation, dojo, terrains d'échauffement couverts et vestiaires.

Le programme des travaux comprend notamment la reprise des vestiaires, la réalisation de pistes d'échauffement, couvertes et fermées, et la création d'une piste à 8 couloirs. Le montant total du projet s'élève à près de 12 M€ dont 8,8 M€ à la charge de Bordeaux Métropole et 3,2 M€ à la charge de la Ville de Talence. A noter que cette dernière finance entièrement la réalisation du dojo municipal, estimé à près d'un million d'euros.

Pour rappel, Bordeaux Métropole est compétente de plein droit, depuis le 1er janvier 2015, en matière de « construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socioculturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain ». Le stade Pierre-Paul Bernard fait partie de la liste approuvée en Conseil de Bordeaux Métropole de décembre 2016 des équipements d'intérêts métropolitains qui ont été transférés des communes à la métropole au 1^{er} janvier 2017. La mairie de Talence aura, selon les modalités de la convention du transfert, pleine gestion du stade.

Contacts presse :

Bordeaux Métropole

Sophie Tracou - 05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17

stracou@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

bjavot@bordeaux-metropole.fr

Ville de Talence

Claudia Courtois – 06 23 03 59 64

CCourtois@talence.fr